Enseignement Secondaire Général (ESG)

CRITÈRES DE PROMOTION * des classes à Sainte-Anne

Classes inférieures 7G - 5G

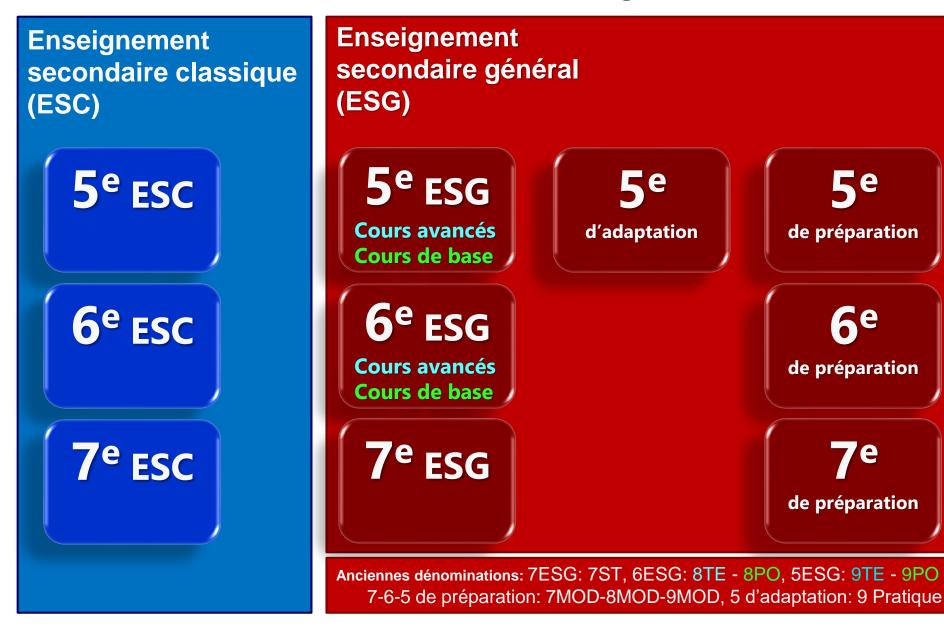


* Règlement grand-ducal du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement secondaire classique Texte coordonné au 28 août 2018 / Version applicable à la rentrée 2018/19

Année scolaire 2024/2025



LES CLASSES INFÉRIEURES de l'enseignement secondaire



Les avantages de la différenciation interne à Sainte-Anne:



Élèves avec **niveaux avancés** et **niveaux de base** enseignés par un titulaire par discipline.

Appui: Cours d'appui, HappiFix, Fro mech, etc.

Cours de progression pour les élèves à niveaux avancés.

6^e ESG

Niveau avancé

Niveau de base

Niveau de base

Élèves avec **niveaux avancés** et **niveaux de base** enseignés par un titulaire par discipline.

Appui: Cours d'appui, HappiFix, Fro mech, etc.

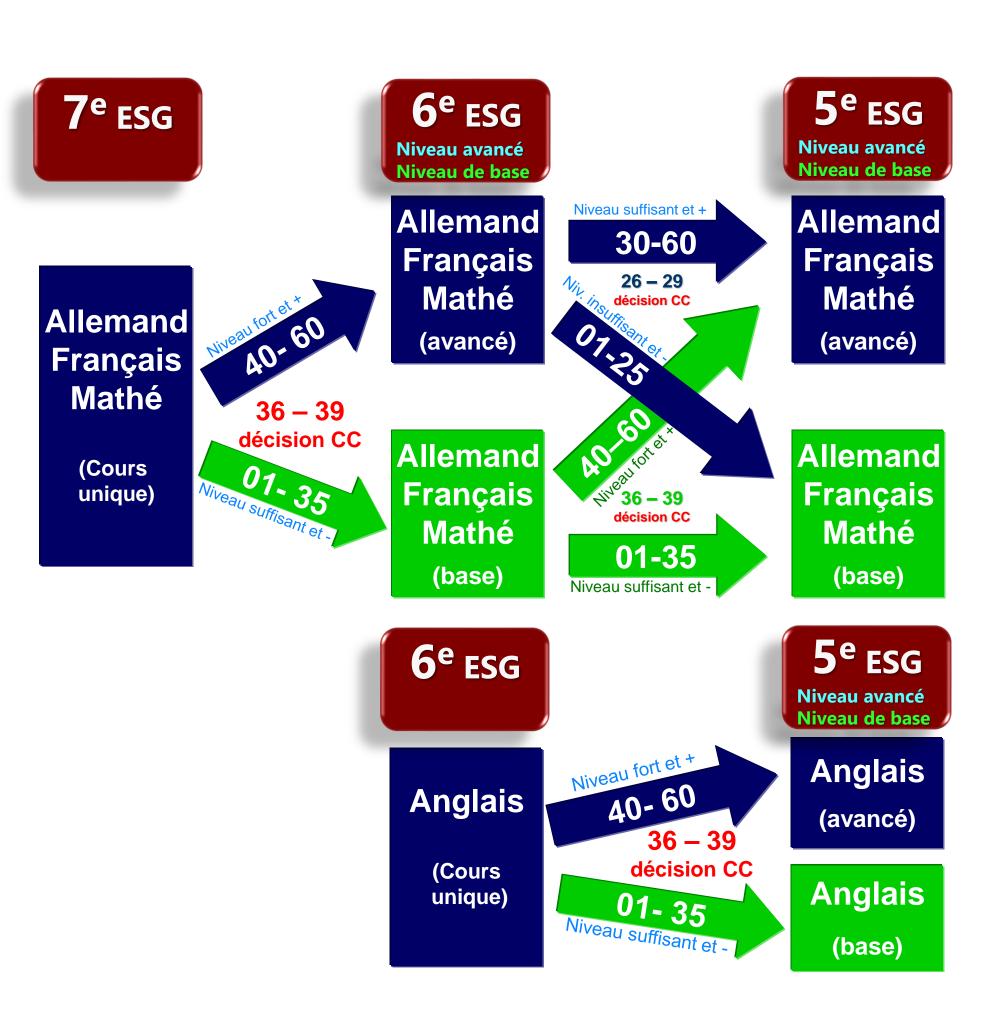
Cours de progression pour les élèves à niveaux avancés.

7^e ESG

Cours uniques dans toutes les disciplines.

Appui: Cours d'appui, HappiFix, Méthodix, Fro mech, etc.

- · groupe classe stable,
- relation enseignant élève stable,
- bénéfique pour toutes les élèves (niveau faible et fort),
- coordination des devoirs en classe par le régent,
- réorientation plus facile en cours de route.



Promotion (CLASSES INFÉRIEURES) à Sainte-Anne

Les notes annuelles (0 – 60) déterminent les niveaux de compétence:

0-19	20-25	26-29	30-35	36-39	40-45	46-49	50-60
Niveau gravement insuffisant Gl	Niveau insuffisant IN	Niveau à définir par le CC*		Niveau à définir par le régent / CC*		Niveau à définir par le régent / CC*	Niveau d'excellence EX

Ces niveaux sont obtenus d'office si l'élève a obtenu les notes correspondantes.

Le conseil de classe (CC*) décide du niveau à attribuer à l'élève (IN ou SU) sur base de sa note annuelle et de son attitude au travail.

Si pas de notes GI ou IN, le régent fixe les niveaux de compétence selon les règles suivantes:

- Niveau FO ou EX si
 - l'application et la conduite à la fin du 2^e sem dans la discipline concernée est > 3 (2-3, 2, 1-2, 1)
 - et l'application et la conduite globale du 2e sem > 3 (2-3, 2, 1-2, 1)
 - et le nombre des absences non-excusées du 2e sem ne dépasse pas 6 leçons.
- Niveau SU ou FO si
 - l'application et la conduite à la fin du 2^e sem dans la discipline concernée est ≤ 3 (3, 3-4,4 etc)
 - <u>ou</u> l'application et la conduite globale du 2^e sem ≤ 3 (3, 3-4,4 etc)
 - <u>ou</u> le nombre des absences non-excusées du 2^e sem > 6 leçons.

En cas de problème, le régent consulte le titulaire resp. le CC tranchera la situation.





Disciplines	Volets	
Allemand	1	
Français	Langues et mathématiques	
Mathématiques	mamemanques	
Sciences naturelles	Soionoos noturallos	
Géographie	Sciences naturelles et sociales	
Histoire	et sociales	
Ed. artistique		
Ed. musicale	Expression,	
Digital sciences	orientation et	
Vie et société	promotion des	
Options	talents	
Ed. physique et sportive		

46-49 Niveau à définir par le CC
40-45 Niveau à définir par le CC
36-39 Niveau à définir par le CC
30-35 Niveau suffisant
26-29 Niveau à définir par le CC
20-25 Niveau insuffisant
0-19 Niveau gravement insuffisant

7^e ESG





Disciplines	Volets
ALLCA ou ALLCB	
FRACA ou FRACB	Langues et
MATCA ou MATCB	mathématiques
Anglais	
Sciences naturelles	Sciences naturelles
Sciences sociales	et sociales
(Géographie + Histoire)	et sociales
Ed. artistique	
Vie, société et religions	Expression, orientation et
Digital sciences	promotion des
Options	talents
Ed. physique et sportive	taionto

50-60 Niveau d'excellence
46-49 Niveau à définir par le CC
40-45 Niveau fort
36-39 Niveau à définir par le CC
30-35 Niveau suffisant
26-29 Niveau à définir par le CC
20-25 Niveau insuffisant
0-19 Niveau gravement insuffisant

6^e ESG **Echec** (les niveaux de compétences étant 5^e ESG convertis vers le d'adaptation niveau de base) (ou redoublement) cas 1 cas 3 tous les autres cas cas 2 Langues / mathé : Langues / mathé : Langues / mathé : 2 x grav. insuffisant 2 x grav. insuffisant 2 x grav. insuffisant

Sciences nat. et

sociales:

2 x insuffisant

Sciences nat. et

sociales:

talents:

1 x insuffisant

Expression.

2 x insuffisant

orientation et

promotion des

1 x insuffisant

conditions:

Langues / mathé:
3 x excellent, 1x fort
(cours avancé)
Sciences naturelles et
sociales:
2 x fort, 0 x insuffisant
Expression, orientation
et promotion des
talents:
1x excellent, 0 x gravement
insuffisant

5^e ESC

Réussite

La conversion d'un niveau avancé vers un niveau de base

Niveau avancé				Niveau de base
50-60	Niveau d'excellence			
40-45	Niveau fort		50-60	Niveau d'excellence
30-35	Niveau suffisant		40-45	Niveau fort
20-25	Niveau insuffisant		30-35	Niveau suffisant
01-19	Niveau gravement insuffisant		20-25	Niveau insuffisant
		,	01-19	Niveau gravement insuffisant

La conversion inverse, du niveau de base vers le niveau avancé, n'est pas admise!

5^e ESG

Disciplines	Volets	
1. ALLCA ou ALLCB		
2. ANGCA ou ANGCB	Langues et	
3. FRACA ou FRACB	mathématiques	
4. MATCA ou MATCB		
5. SCIENCES (Sc. nat. + Info.)	Sciences naturelles et sociales	
6. SCIENCES SOCIALES		
(Géographie + Histoire)	Ct 300laic3	
7. EXORT (Ed. artistique,	Expression,	
Vie, société et religions,	orientation et	
Options, Ed. physique et	promotion des	
sportive)	talents	

RÉUSSITE ET ÉCHEC EN CLASSE DE 5e GÉNÉRALE D'ORIENTATION (5G)

A. Notes annuelles insuffisantes ≤ 2

7 notes

(disciplines de promotion)

- 1. ALLEM
- 2. ANGLA
- 3. FRANC
- 4. MATHE
- 5. SCIEN

(SCNAT / INFOR)

6. SCSOC

(GEOGR / HISTO)

EXORT (ED. ARTISTIQUE / VIESO / OPTIONS / ED. PHYSIQUE)

(1) 5G réussie au Niveau Globalement Avancé (NGA)

- 2 cours avancés (dont ALLEM ou FRANC) et 7 notes suffisantes
- ou 3 cours avancés et max. 1 note insuffisante > 20
- ou 4 cours avancés et max. 2 notes insuffisantes > 20

B. Notes annuelles insuffisantes ≥ 3

onversion des niveaux de compétence

7 notes

(disciplines de promotion)

- 1. ALLEM
- 2. ANGLA
- 3. FRANC
- 4. MATHE
- 5. SCIEN

(SCNAT / INFOR)

6. SCSOC

(GEOGR / HISTO)

7. EXORT

(ED. ARTISTIQUE / VIESO / OPTIONS / ED. PHYSIQUE)

	Niveau avancé			Niveau de base
50-60	Niveau d'excellence			
40-45	Niveau fort		50-60	Niveau d'excellence
30-35	Niveau suffisant		40-45	Niveau fort
20-25	Niveau insuffisant		30-35	Niveau suffisant
01-19	Niveau gravement insuffisant		20-25	Niveau insuffisant
		,	01-19	Niveau gravement insuffisant

Notes annuelles insuffisantes ≤ 2 après conversion

(2) 5G réussie au Niveau Globalement de Base (NGB)

Notes annuelles insuffisantes ≥ 3 après conversion

(3) Echec 5G

Critères d'admission aux différentes divisions et sections de l'Enseignement Secondaire Général :

- avoir réussi le niveau globalement avancé (NGA) en 5G et
- remplir les conditions d'accès aux différentes divisions et sections de l'ESG

DIVISION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

Administrative et commerciale (4GCM)

FRANC + ALLEM ou ANGL Niveau fort au CA

DIVISION DES PROFESSIONS DE SANTÉ ET DES PROFESSIONS SOCIALES

Professions de santé et sociales (4GPS) Sciences sociales (4GSO)

Sciences de la santé

SCNAT + SCSOC 1 x niveau fort et 1 x suffisant

MATHE (CA) et SCNAT

1 x niveau fort et 1 x suffisant

DIVISION TECHNIQUE GÉNÉRALE

Technologies, sport et santé

MATHE (CA) et SCNAT

1 x niveau fort et 1 x suffisant

Ingénieri<u>e</u>

MATHE (CA) niveau fort et INFO niveau suffisant

Sciences naturelles

MATHE (CA) et SCNAT

1 x niveau fort et 1 x suffisant

Architecture, design et développement durable

MATHE (CA) et SCNAT

1 x niveau fort et 1 x suffisant

Sciences naturelles, informatiques et mathématiques

MATHE (CA) niveau fort et SCNAT niveau suffisant

DIVISION ARTISTIQUE

Arts et communication visuelle

admission sur dossier

DIVISION HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE

Gestion de l'hospitalité

ANGL + ALLEM ou FRANC Niveau suffisant au CA

Critères d'admission prévus pour les classes de la Formation Professionnelle visant le

diplôme de technicien (DT):

avoir réussi le niveau globalement avancé (NGA) ou le niveau globalement de base (NGB) en 5G

et

remplir les conditions d'accès aux différentes divisions et sections de la formation professionnelle initiale visant le diplôme de technicien

FRANC + ALLEM ou ANGL: Administration et commerce CA niveau suffisant ou **CB** niveau fort Gestionnaire en logistique Mécanique generale Mécatronique d'automobile MATHE: **Informatique** CA niveau suffisant ou **CB** niveau fort **Smart technologies** Génie civil **Smart buildings & energies ALLEM ou ANGL ou FRANC:** Hôtellerie et Management 2x (CA niveau suffisant ou **Tourisme et communication CB** niveau fort) **Agriculture** réussite NGA **Environnement naturel** ou réussite NGB + niveau fort en Sc.nat. Design 3D compétences artistiques / admission sur **Graphisme** dossier

Image

Critères d'admission prévus pour les classes de la Formation Professionnelle visant le

diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) :

	5G (NGA + NGB)
Catégorie A	admission directe
Catégorie B	admission directe
Catégorie C	admission directe

Remarque

Le conseil de classe peut décider que l'élève est admissible à une classe de 4e de l'enseignement secondaire général ou à une classe de première année de la formation professionnelle initiale même si les résultats ne satisfont pas aux critères précités.

LES CLASSES INFÉRIEURES de l'ESG RÉUSSITE ET ÉCHEC EN CLASSE DE 5° ADAPTATION (5AD)



Disciplines

- 1. Langues (ALLUX et FRANC)
- 2. Mathématiques
- 3. Sciences naturelles
- 4. Sciences sociales
- 5. Ed. technologique (Informatique et Dessin technique)
- 6. Options (Anglais / Ed. Artistique / Cuisine / Premiers secours / Ed. à la santé)
- 7. Ed. physique et sportive et Vie, société et religions

7 notes (disciplines de promotion)

- 1. LANGUES (ALLUX/FRANC)
- 2. MATHE
- 3. SCNAT
- 4. SCSOC
- 5. EDTEC
- 6. OPTIONS 7. EDPHY/VIESO

A. Réussite : ≤ 2 notes annuelles insuffisantes

B. Echec: ≥ 3 notes annuelles insuffisantes

Conditions pour admission en 5G:

Niveau fort en LANGUES + MATHE + SCNAT + SCSOC

et sur demande des parents

Critères d'admission prévus pour les classes de la Formation Professionnelle visant le

diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) :

	5AD
Catégorie A	admission directe
Catégorie B	Mathé: niveau fort
Catégorie C	sur décision du CC

Remarque

Le conseil de classe peut décider que l'élève est admissible à une classe de 4e de l'enseignement secondaire général ou à une classe de première année de la formation professionnelle initiale même si les résultats ne satisfont pas aux critères précités.

	Professions de la catégorie	e A
Agent d'inclusion	Esthéticien	Pâtissier-chocolconfisglacier
Agent socio-pédagogique	Ferblantier-zingueur	Peintre-décorateur
Agriculteur	Fleuriste	Peintre de véhicules automoteurs
Boucher-charcutier	Floriculteur	Pépiniériste-paysagiste
Boulanger-pâtissier	Installateur chauffage-sanitaire	Plafonneur-façadier
Carreleur	Instructeur de natation	Relieur
Carrossier	Instructeur conduite auto. (*)	Restaurateur
Charpentier	Maçon	Retoucheur de vêtements
Coiffeur	Magasinier du secteur auto.	Serveur de restaurant
Conseiller en vente	Maraîcher	Tatoueur
Couvreur	Marbrier-tailleur de pierres	Traiteur
Cuisinier	Mécatronicien de cycles	Vendeur en boucherie
Débosseleur/véhicules auto.	Opérateur/forêt et environ.	Vendeur/boulpâtisserie-confiserie
Décorateur	Parqueteur	Vendeur technique en optique
		Vendeur-retouche

(*) sous réserve de différentes conditions

Professions de la catégorie B		
Constructeur métallique	Mécatronicien de véhicules utilitaires	
Dessinateur en bâtiment	Mécatronicien en techniques de réfrigération	
Électricien	Menuisier	
Mécanicien de mécanique générale	Menuisier-ébéniste	
Mécanicien d'usinage	Opticien	
Mécanicien industriel et de maintenance	Prothésiste dentaire	
Mécatronicien agri-génie civil	Serrurier	
Mécatronicien/autos et motos	Smart materials	

Professions de la catégorie C		
Agent administratif et commercial	Électro-technologies	
Agent de voyages	Gestionnaire qualifié en logistique	
Aide-soignant	Informaticien qualifié	
Assistant en pharmacie	Mécatronicien	

Promotion: 5G → 4e

CA note annuelle niveau suffisant au moins

ou

- CB note annuelle niveau fort au moins
 - → admission en classe de 4e au CA ou au CB en FRANC (choix des parents)
 - → si niveaux non atteints, CB en FRANC

Une offre linguistique adaptée – généralités

- Sauf dans la division administrative et commerciale, les disciplines non linguistiques sont enseignées majoritairement en langue véhiculaire allemand. À l'avenir, toutes les sections seront également offertes en français (s'il y a une demande suffisante).
- Les élèves optant **pour la langue véhiculaire allemand** peuvent suivre le **cours de français** soit dans un cours avancé, soit dans un cours de base dans les classes de 4G et de 3G.
- À partir de la classe de **2G**, tous les cours de langues sont offerts à un **niveau unique**. Le niveau d'exigence prévu est celui des programmes actuellement en vigueur.
- > Sauf dans la division administrative et commerciale, seulement deux cours de langues sont offerts aux élèves d'une classe de 2G et de 1G.
- Formation de l'éducateur: deux langues parmi trois (→ choix entièrement libre), formation de l'infirmier, français est obligatoire (→ choix entre allemand et anglais), toutes les autres sections: anglais est obligatoire (→ choix entre allemand et français).

Les finalités des cours de langues en classe de 1G

Niveau C1 pour l'allemand et le français, le niveau B2 pour l'anglais.

Les finalités des cours de base et avancés en 4G et 3G

- ➤ Le cours avancé: élèves qui veulent continuer l'étude de la langue concernée jusqu'en classe de 1ère et qui comptent faire, le cas échéant, des études supérieures dans un pays où cette langue est utilisée comme langue véhiculaire (→ « Studierfähigkeit »).
- ➤ Le cours de base est destiné aux élèves qui comptent abandonner l'étude de cette langue après la classe de 3G ou qui risqueraient l'échec parce qu'ils ne sont pas en mesure d'apprendre les trois langues obligatoires du système scolaire luxembourgeois à un très haut niveau.

Cellule d'Orientation et d'Intégration scolaires Ecole Privée Sainte-Anne

	M. Georges KAYSER Directeur Tél.: 81 22 10 - 216 georges.kayser@sainte-anne.lu	Directeur et responsable de la cellule d'orientation
	Mme Monia GASPAR Psychologue diplômée Tél.: 81 22 10 - 205 / bureau F002 monia.gaspar@sainte-anne.lu	Coordinatrice de la cellule d'orientation Orientation scolaire des élèves de 6e (G, P) et de 5e (G, AD, P)
	Mme Nadine DIDIER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 nadine.didier@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	Mme Carole KREINS Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 carole.kreins@sainte-anne.lu	Personne de contact pour la formation DAP Éducation et DAP Inclusion
	Mme Ina OÉ Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 ina.oe@sainte-anne.lu	Orientation scolaire des élèves de 7G et de 7P
	Mme Claudine SAUER Professeur orienteur Tél.: 81 22 10 - 439 / bureau B003 claudine.sauer@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	Mme Juliette SCHROEDER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 450 / bureau B103 A juliette.schroeder@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	M. Luc VANOLST Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 luc.vanolst@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section paramédicale et sociale et sciences sociales (PS / SO) et pour la formation DAP Éducation et DAP Inclusion
3	M. Roby WATGEN Professeur orienteur Tél.: 81 22 10 - 457 / bureau B103 B robert.watgen@sainte-anne.lu	Personne de contact pour l'orientation après le DAP, le DT et les classes de 1 ^{re}

Prière de prendre un rendez-vous par email en cas de besoin.